

Billet du jour

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **6 (1930-1931)**

Heft 22

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

moins prise au sérieux, ce qui aurait signifié pour la Suisse l'invasion et la ruine.»

Cette situation pourrait se reproduire dans une nouvelle guerre. Le professeur Förster est convaincu qu'une Suisse désarmée, loin de servir la cause de la paix et celle du désarmement général, encouragerait plutôt les grandes puissances à accroître leurs armements.

Billet du jour.

Vous savez déjà que certains adversaires de l'armée ont imaginé remplacer le service militaire par le service civil. Nous ne voyons pas très bien nettement la différence!

Ce qui choque ces messieurs, c'est qu'un soldat doive l'obéissance à ses chefs. Un homme, prétendent-ils, ne doit pas s'abaisser à perdre sa responsabilité, son individualité. Voilà, n'est-ce pas, de grands mots! Et puis, il y a la question de l'uniforme: ils sont probablement ennuyés de constater que le plus grand savant est habillé comme le dernier des manœuvres, que le banquier porte la même vareuse... et en même drap que le paysan, que le plus talon rouge des citadins couche dans la paille du cantonnement comme celui qui lui sert de domestique dans la vie privée!... En un mot, l'antimilitariste qui réclame l'égalité pour tous les citoyens ne veut plus de cette égalité dans la vie militaire. C'est de l'incohérence alors??...

Et vous voulez, pauvres utopistes, supprimer l'obéissance? Mais tout n'est qu'obéissance dans la vie: la vie de l'enfant qui est soumis à ses parents et à ses maîtres; la vie du jeune homme qui doit suivre durant son apprentissage les ordres de son chef; la vie entière du citoyen adulte qui s'est donné volontairement des lois et qui doit les suivre sous peine des diverses sanctions que nul n'ignore; tout n'est qu'obéissance, encore une fois! Sans compter que la nature gouverne l'homme avec ses multiples besoins, de la naissance à la mort!.. Vous voulez supprimer l'ordre naturel alors? Pauvres fous!!..

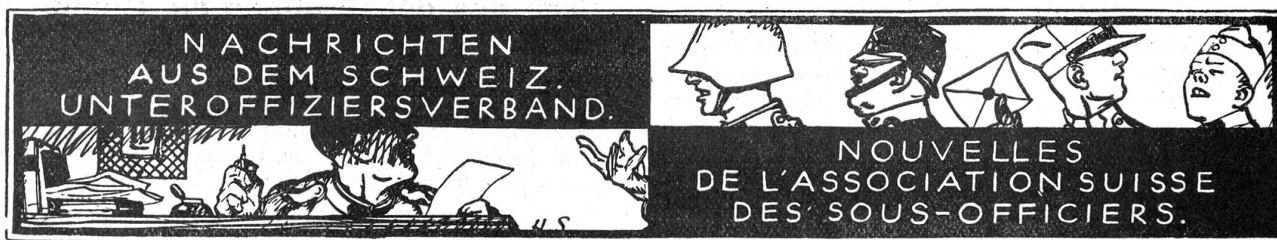
Vous pensez peut-être qu'avec le service civil l'ordre nécessaire à tout ce qui existe n'existera plus? Mais

alors, s'il n'y a plus d'ordre, il y aura du désordre!.. Ce sera du propre! On s'en rend compte chaque jour dans la vie ordinaire; dès qu'un incendie se déclare, dès qu'une inondation ravage un pays, dès qu'un accident ou même une catastrophe survient, l'élément civil de la population, non organisé, perd neuf fois sur dix la tête et on fait appel aux pompiers ou aux soldats dans les cas graves pour lutter contre les éléments déchaînés! Que ferions-nous si les chefs n'avaient point de sous-ordres à faire agir ou si ceux-ci n'avaient point de chefs pour les commander? Quelle belle salade!.. Dans n'importe quel service civil il y a des gens qui obéissent et d'autres qui donnent des ordres! C'est vrai qu'il n'y a pas de question d'uniforme, encore que presque toujours les volontaires s'affublent d'un brassard pour les distinguer du commun des mortels.

Les antimilitaristes disent encore: le service civil ne connaîtra pas les armes! Bien! Alors imaginez un premier cas: ceux qui ne possèdent rien prennent l'idée un beau jour d'aller faire main-basse sur ce qu'ils trouveront chez ceux qui possèdent quelque chose. La police étant impuissante, que ferons-nous pour parer au danger? Rien! Nous en verrons de belles alors; ce sera la destruction de la société, car les possédants s'armeront eux-mêmes à ce moment pour défendre leurs biens!

Dans le cas d'une agression extérieure, que ferez-vous, Messieurs du service civil? Malgré tous les traités, toutes les promesses, si un étranger arrive sans crier gare chez vous; s'il enlève vos femmes, vos biens, comme dans le bon vieux temps des hordes antiques? Que ferez-vous encore une fois? Vous ne nous ferez pas croire que vous laisserez le bataillon allemand, français ou italien libre de semer la terreur dans nos chères campagnes; vous vous défendrez à ce moment. Et vous créerez une armée puisque le service civil aura méconnu les armes! Il sera trop tard!

Croyez-moi! Pendant qu'il en est temps, laissez subsister notre armée!
D.



Zentralsekretariat: Sihlstraße 43, Zürich - Telefon 57.030
Briefadresse: Postfach Zürich-Bahnhof. Paketadresse: Sihlstrasse 43, Zürich 1.

Aus den Verhandlungen des Zentralvorstandes.

1. Sitzung, 4./5. Juli 1931 in Baden.

Einer Beschlussfassung des Zentralvorstandes entsprechend, wird das Zentralsekretariat in Zukunft im Zentralorgan über die Sitzungen der Verbandsleitung kurz und sachlich Bericht erstatten.

Entschuldigt abwesend ist an der 1. Sitzung Adj.-Uof. Meyer Robert, Neuenburg. Der Einladung an die beiden ausgetretenen Mitglieder des Zentralausschusses hat Kamerad Feldw. Weber in Zürich Folge geleistet. Der Zentralpräsident begrüsst insbesondere die drei neu in den Zentralvorstand eingetretenen Ka-

meraden Wachtm. Wirz, Arnold, Baden und die beiden Mitarbeiter im Zentralausschuss, Wachtmeister Tanner Hans und Korp. Eggimann, Max von Schaffhausen, die einstimmig gewählt werden.

Die **Schlussprotokolle** des alten Zentralausschusses und Protokolle 1—6 der neuen Verbandsleitung werden genehmigt.

Die **Verteilung der Arbeit** innerhalb des Zentralvorstandes und die **Zuweisung der Sektionen** zur Beaufsichtigung erfolgt auf Grund gegenseitiger kameradschaftlicher Vereinbarung. (Siehe unter «Mitteilungen des Zentralvorstandes» in heutiger Nummer.)

Die dringlich gewordene Frage des Beizuges von **Uebersetzern** deutsch-französisch wird den welschen